

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du jeudi 08 novembre 2018

Monsieur JACQUEMIN, directeur de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes Celui-ci informe les membres présents qu'un courrier en date du 18 octobre 2018 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2017/2018 comme inscrits dans les statuts de l'association. 13 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale dont un parent d'élèves élu. (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour :

- Lecture du précédent compte rendu de l'AG du 17 novembre 2017
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

1° Lecture du PV de l'AG 2017.

Monsieur Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, enseignants et parents d'élèves. Lecture du PV de l'AG 2017 par Mme Noacco-Beloual, secrétaire de l'Association. Pas d'observation. Le Président M. Jacquemin passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2° Rapport financier présenté par la trésorière.

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de la coopérative scolaire pour les nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2017 au 31 août 2018. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte les explications souhaitées. Les écritures ont été simplifiées et le Président demande aux enseignants d'être plus explicites pour leur remboursement des factures en utilisant le reçu d'opération et de grouper les petites factures par trimestre.

Le bilan est déficitaire pour cette année de 3 644,75 €. Ce négatif est amplement justifiable. Outre la gestion courante des activités scolaires de l'école, le financement de nouveaux projets, il est dû surtout au report du versement de la subvention départementale de la classe de découverte 2017/2018 prévu courant du mois de décembre 2018. Elle remercie les services de la Mairie pour leur aide continue ainsi que les enseignants et parents d'élèves et les félicite chaleureusement pour leur investissement (animations fromages, organisation classe de découverte et animation de cabas).

3° Rapport des réviseurs aux comptes.

La révision des comptes a été effectuée le mardi 25 septembre 2018 dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, de M. Jacquemin ancien directeur de l'école, Madame Reich, nouvelle directrice

pour cette rentrée et Mme Luydlin, trésorière de l'association. Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/17 au 31/08/18. Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement.

4° Election du nouveau Bureau.

5 enseignants candidats : Mmes. Del Do, Luydlin, Rietsch, Reich et M. Studer.

1 parent d'élève : Mme Noacco-Beloual.

Vote à l'unanimité.

5° Réviseurs aux comptes.

M. Leclere, enseignant, et Mme Cordier, parent d'élève PEEP, se portent candidats pour la révision des comptes 2018/2019. Vote à l'unanimité.

6° Questions diverses

-Demande de participation pour 2 projets de classe de découverte (200 €/classe), à 2 dates différentes durant l'année scolaire. Demande adoptée à l'unanimité.

A propos de la classe de découverte, dans un souci d'équité, il n'y aura plus de réduction systématique pour les fratries cette année. Les parents seront orientés vers le CCAS de la Mairie. Au cas par cas, l'AOS pourra intervenir en aide en s'adressant au Président de l'Association Mme Reich, nouvelle directrice de l'Ecole Lyautey.

-**AVENTURE CITOYENNE.** Dans le volet **Parentalité** du projet, il y a l'organisation d'un goûter enfants/parents dans le cadre de cette animation. Prise en charge par l'AOS de l'organisation de cette manifestation. Proposition votée à l'unanimité.

-Sortie ski pour 2 classes durant l'année scolaire. Une réunion de préparation est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. Participation de principe de l'AOS (200 €/classe), également prise en charge du PASS ski de fond pour l'année 2018/2019 et d'un don à l'AOS Rixheim (200 €) pour le prêt des skis de fond pour cette année scolaire. Vote à l'unanimité.

-Participation de principe AOS pour le projet Ramdan (achat livres) pour les classes concernées. Votée à l'unanimité.

L'Assemblée générale s'achève à 17h45.

Le président de séance

Le secrétaire